

Discours

27 Septembre 2015

Visite de travail à New-York: Sommet pour l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 - Discours

Sommet pour l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 - Discours
©Belga

L'agenda 2030 doit être un nouvel élan pour notre engagement global.

Les défis qui se posent sont nombreux et largement interdépendants. Par exemple, le climat et les migrations, la pauvreté et la faim, la paix et la sécurité ou encore la radicalisation. Les uns sont les causes ou les conséquences des autres. Les uns aggravent les autres. Pour relever ces défis, nous devons partager un projet universel et ambitieux. Mais surtout, un projet porteur de réelles transformations pour nos concitoyens.

Ce n'est plus l'heure des constats ou des rapports. C'est le moment d'agir. De manière organisée et cohérente. Le point cardinal de notre action doit être : **réussir à répondre aux besoins des générations présentes sans hypothéquer les besoins des générations futures.**

L'agenda 2030 est notre boussole pour les quinze prochaines années. C'est un agenda universel, intégré et interdépendant. Je veux souligner le caractère inclusif, participatif et ouvert des négociations.

70 ans après la naissance des Nations-Unies, le multilatéralisme est plus que jamais indispensable pour relever les grands défis du siècle qui s'ouvre.

Notre action a une base solide : ce sont les **Droits de l'Homme**. La Belgique défend l'approche fondée sur les libertés fondamentales. L'égalité entre les femmes et les hommes, la liberté d'expression, la liberté d'opinion, la liberté de la presse et l'Etat de droit sont le chemin vers le développement et l'amélioration des conditions de vie.

« On ne connaît pas de famine dans un pays où la presse est libre » disait Amartya Sen. Je crois profondément à la réalité de cette assertion.

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Secrétaire-Général

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Je souhaite évoquer quelques points qui sont chers à mon pays.

D'abord la paix et la sécurité. Les conflits détruisent les espoirs des femmes et des hommes pour une vie digne. Nos efforts de développement seront toujours réduits à rien sans paix et sans sécurité.

L'inclusion sociale, le travail décent et la protection sociale sont indispensables pour une croissance durable. La lutte contre les inégalités fait partie intégrante de notre aspiration à une « dignité pour chacun ».

Cette lutte passe aussi par la non-discrimination qui ne souffre aucune exception. Je veux ici particulièrement condamner le racisme quelle qu'en soit sa forme. Mais je veux aussi souligner les nombreuses discriminations, chaque jour, fondées sur le sexe ou l'orientation sexuelle.

Et je lance un appel au respect des droits des homosexuels. En aucun cas, nulle part dans le monde, l'homosexualité ne peut être considérée comme un crime. Nous serons des avocats tenaces pour cette cause.

Les droits de la femme et l'égalité avec les hommes ne doivent pas seulement être garantis. Ils doivent être réalisés. L'accès à l'éducation des filles doit mettre un terme au gaspillage inouï des ressources humaines. L'accès à la santé reproductive, la garantie de leurs droits sexuels, l'accès au planning familial ou à la contraception sont des sujets que je refuse de ne pas évoquer parce qu'ils dérangerait quelques-uns.

Je forme le vœu que toutes les barrières et tous les tabous qui entourent la santé sexuelle et reproductive soient levés bien avant 2030. On touche ici au cœur de la dignité humaine.

Enfin, la **digitalisation** peut être un potentiel de développement. Mon pays s'engage à ériger une composante digitale dans ses activités de coopération au développement. Le droit d'accès à l'internet s'inscrit parfaitement dans l'Agenda 2030.

Dans ce processus de digitalisation, nous devons éviter deux écueils de taille. Elle ne doit d'une part pas être un moyen pour violer et contrôler la vie privée de nos concitoyens. D'autre part, elle ne doit pas être utilisée comme un vecteur d'idées et d'actions extrémistes et radicales.

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Secrétaire-Général,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

La Belgique s'engage aussi **à travers son aide au développement** à soutenir d'autres pays dans la réalisation de ce nouvel Agenda. Une attention accrue sera portée pour les pays les moins avancés.

La Belgique s'est engagée à réserver 50% de son aide au développement pour ces pays. Lors du Sommet d'Addis Abeba sur le financement pour le développement, nous avons plaidé pour que la moitié de l'aide au développement soit consacrée aux pays les moins avancés et les plus fragiles.

Un autre point d'attention doit aussi être l'exploitation durable des ressources naturelles. Elle doit permettre de rendre plus résilients les pays les moins avancés.

A côté de l'aide publique au développement, nous devons aussi mobiliser un **large éventail de ressources**. Il faut en effet garantir la mobilisation de ressources domestiques ainsi que leur utilisation efficace. Elles doivent être investies dans l'éducation, les socles de protection sociale et les systèmes de soins de santé pour tous.

Le développement durable n'est pas seulement l'affaire des autorités et des gouvernements. Le **secteur privé** y est un acteur clé que nous devons continuer à sensibiliser et mobiliser. La transparence, la lutte contre la corruption et l'Etat de droit sont des enjeux cle.

Le secteur privé est un vecteur de croissance économique qui est le moteur du développement. Les échanges commerciaux, les transferts de technologies et le développement des compétences sont autant de catalyseurs de croissance économique. Les initiatives publiques et privées doivent se renforcer mutuellement.

Dans ce cadre, la **modification des modes de production et de consommation non durables** constitue un objectif primordial. La croissance économique doit aller de pair avec la production et la consommation durable. Aujourd'hui, des innovations visent un équilibre entre la réduction des impacts négatifs sur l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie. Il faut investir massivement dans ces initiatives.

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Secrétaire-Général

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

Le vrai travail doit maintenant commencer. L'universalité exige **l'engagement de tous les pays**. La Belgique, dans toutes ses composantes institutionnelles, s'engage dans une stratégie volontaire pour concrétiser cet Agenda. Chaque niveau de pouvoir de mon pays sera mobilisé dans ses domaines de compétence. Chacun doit s'approprier ce projet universel.

Nous veillerons aussi à soutenir les actions de communication, d'explication et de sensibilisation vers les citoyens et la société civile pour les associer pleinement dans le cadre de ce programme ambitieux.

Dans la même logique, chaque citoyen peut poser des actes quotidiens plus responsables pour les droits de l'homme et encore pour le respect de notre planète. L'accès à l'information et l'éducation au développement durable doit être encouragé. Les initiatives bottom up issues du secteur culturel sont aussi extrêmement intéressantes.

L'évaluation régulière des progrès accomplis sera certainement une des clés pour la réussite. Ceci nécessite une architecture institutionnelle solide et des indicateurs objectifs pour mesurer et comparer les progrès. A ce sujet, la Belgique a développé un ensemble d'indicateurs de développement durable ainsi que des indicateurs complémentaires au PIB. C'est avec intérêt que nous partagerons nos pratiques à ce sujet.

Nous avons déjà un prochain rendez-vous. Celui de Paris en décembre prochain. La concrétisation de l'agenda dépendra aussi de notre capacité à faire face aux **défis posés par le changement climatique**. A cet égard, la Belgique s'engage pour l'obtention d'un accord ambitieux, contraignant et équitable. Cet accord de Paris et l'agenda 2030 doivent aller de pair. Je remercie déjà le gouvernement français pour tous les efforts qu'il déploie afin d'assurer la réussite de cette conférence.

Messieurs les Présidents,

Monsieur le Secrétaire-Général,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation,

En conclusion, je souligne l'importance du travail accompli dans le cadre des Nations Unies. Nous avons travaillé ensemble, depuis des mois, à l'élaboration de ces objectifs du développement durable. Nous avons fait preuve, chacun d'entre nous, de responsabilité et de solidarité. Nous sommes à présent réunis au plus haut niveau pour nous engager ensemble.

La Belgique a toujours plaidé pour un multilatéralisme volontariste et efficace. Je forme le vœux que l'Agenda 2030 soit une réussite marquante de ce siècle. Et cette réussite, elle dépend de nous tous. De notre détermination et de notre ténacité.

Assurons-nous qu'à cette tribune, dans 15 ans, ceux qui nous succéderont puissent constater avec fierté le bilan positif du processus qui prend aujourd'hui son envol.

URL source: <https://archive.premier.be/fr/visite-de-travail-%C3%A0-new-york-sommet-pour-l%27adoption-du-programme-de-d%C3%A9veloppement-durable-%C3%A0-l>